



Paris, le 02 juin 2022

Mr Lambert Frédéric  
Directeur du département RER  
LYBY LAC A414

**Objet :**

Situation Sociale des agents de conduite du RER

Monsieur le directeur,

La situation sociale sur nos lignes de RER est particulièrement tendue à l'heure actuelle. Les agents de conduite du RER se mobilisent fortement depuis le 16 mai 2022 dénonçant, à juste titre, le sous-effectif chronique et le non-respect des textes réglementaires sur nos lignes engendrant de facto des dégradations de nos conditions de travail et d'utilisation, ce contexte de mécontentement étant largement amplifié par la non-reconnaissance de l'implication des conducteur-trices du RER durant ces derniers mois particulièrement difficile du point de vue sanitaire et économique. Cette situation, vous ne pouvez l'ignorer.

Pour autant, vous êtes resté sourd à nos différentes alertes et nous avons dû à nouveau provoquer une Alarme Sociale pour rencontrer la direction RER le 24 mai. A ce jour et malgré une grosse mobilisation des conducteurs lors de la finale de la ligue des champions au Stade de France avec un mouvement social toujours en cours, vous n'avez toujours pas entrepris de rencontrer les Organisations Syndicales pour répondre aux différentes revendications en matière d'effectifs et de revalorisation de notre rémunération.

Nos Organisations Syndicales attachées à un dialogue social sain et apaisé pour nos collectifs de travail, vous demandent de recevoir les syndicats représentatifs en urgence pour répondre aux attentes des agents de conduite. Il est inutile de vous rappeler que les agents sont encore déterminés à se faire entendre sur n'importe quels événements qui permettront de satisfaire leurs attentes.

De plus, nos 3 syndicats La Base Groupe RATP, CGT-RATP et UNSA RATP viennent d'apprendre suite, à la récente parution d'un tract d'une Organisation Syndicale, que la direction aurait acté deux accords-cadres (1 MTS et 1 RER) portant sur le déroulement de carrière des conducteurs. En effet, mis à part FO Groupe RATP qui a pu revendiquer lors de la multi syndicale du 17 mai la scission de cet accord, aucune Organisation Syndicale représentative n'a été informée de ce changement.

Nous nous interrogeons sur la réalité de votre positionnement sur cet accord et sur la pertinence d'une scission de l'accord n'ayant pas trouvé de majorité en l'état. Ce dernier n'a remporté ni l'adhésion majoritaire des O.S. représentatives, ni l'adhésion majoritaire des agents de conduite.

La question salariale alimentée par les douze années de stagnation, reste omniprésente dans nos attachements et des revendications ont été émises pour répondre à cette forte attente, surtout en cette période d'inflation galopante.

Par ce courrier commun de nos trois Organisations Syndicales, nous vous appelons à un véritable dialogue social pour lequel vous engageriez de nouvelles discussions basées sur une réelle reconnaissance de l'engagement passé et présent des conductrices et des conducteurs du RER.

Nous attirons de nouveau votre attention sur le niveau d'effectif au RER auquel nous sommes très attachés, **et vous rappelons que l'effectif conduite conditionne l'offre de transport afin que nos millions de voyageurs quotidiens puissent être transportés dans les meilleures conditions, avec la meilleure régularité pour qu'ils arrivent à l'heure à leur point de destination.** En outre, le respect des conditions de travail et d'utilisation des agents de conduite sont les garants d'une sécurité ferroviaire optimale.

Enfin, nous sommes disposés à vous rencontrer dans les prochains jours dans un état d'esprit répondant à nos revendications afin de trouver une issue à ce conflit, si toutefois vous êtes disposés à y répondre.

Sûre que vous prendrez la mesure de notre initiative et dans l'attente de vous lire, soyez assurée, Monsieur le Directeur, de l'expression de notre considération.

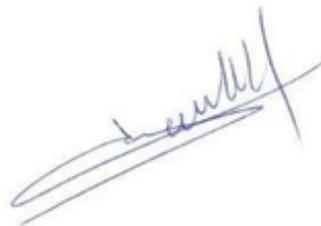
**Pour La Base Groupe RATP**

*Mr Samy Si Tayeb*



**Pour la CGT-RATP**

*Mr Jean Luc Prigent*



**Pour l'UNSA RATP**

*Mr Sébastien Tissier*

